

**Sheppard Pratt Health System –
Patient Financial Assistance Policy – Plain Language Summary
(Politique d’Assistance Financière au Patient – Résumé en langage Courant)**

Sheppard Pratt Health System a pour vocation de fournir à ses patients la meilleure qualité de soins et de services. En vue d’aider ses patients tout en respectant les lois Fédérales et celles de l’Etat de Maryland , Sheppard Pratt offre les informations suivantes concernant sa Politique d’Assistance Financière (Financial Assistance Policy or FAP).

Eligibilité pour l’Assistance Financière

Conformément au FAP de Sheppard Pratt, certains patients non-assurés ou sous-assurés peuvent être éligibles à l’assistance financière pour le coût des services hospitaliers d’urgence et médicalement nécessaires. Certains services, tels les services facultatifs, mais non limités à ces derniers, sont exclus, le(s) Programme(s) d’Education, la Retraite, la Maison Ruxton, et tous les services auxiliaires liés aux catégories susmentionnées. En outre, la population Quaker peut être éligible à une assistance séparée et/ou supplémentaire en vertu de la Politique d’Aide Financière aux Quakers distincte de celle de Health System.

Conformément au FAP, les patients éligibles à l’assistance financière seront chargés des mêmes frais pour les soins d’urgence et médicalement nécessaires que les patients assurés. L’éligibilité est basée sur le revenu familial brut et la taille de la famille du patient et/ou de la personne responsable. Les critères de revenu annuel utilisés seront de 250% des directives fédérales actuelles en matière de pauvreté, telles que définies chaque année dans le Registre Fédéral. Les actifs et les passifs seront également pris en compte. L’assistance financière peut être accordée jusqu’à 100% des frais médicaux.

Application pour l’Assistance Financière

Les patients recherchant l’assistance financière doivent remplir le formulaire d’application et le soumettre avec les documents de support requis par le FAP. Les copies gratuites du FAP et du formulaire d’application sont disponibles aux adresses suivantes :

<ul style="list-style-type: none">• En personne: Nos locaux/bureaux d’enregistrement des patients ou The Conference Center a Sheppard Pratt 6501 N. Charles Street Baltimore, MD 21204• Website: www.sheppardpratt.org/patient-care-and-services/resources/financial-support/	<ul style="list-style-type: none">• Par courrier: Sheppard Pratt Health System Attn: Financial Assistance P.O. Box 6815 Baltimore, MD 21285-6815• Téléphone: (410) 938-3370 (Local) (800) 264-0949 (Toll Free) Monday-Friday, 8:00am to 3:00pm.
--	--

Un patient peut obtenir de l’aide pour le remplissage du formulaire d’application en planifiant un rendez-vous avec un représentant de Sheppard Pratt aux numéros de téléphone listés ci-dessus ou en se rendant au Conference Center de Sheppard Pratt. La traduction du FAP, du formulaire d’application, et de ce Plain Language Summary est disponible sur requête en Espagnol. Pour les autres langues, l’assistance pour la traduction peut être disponible sur demande.

Droits du Patient

Les patients répondant aux critères de l’assistance financière décrits ci-dessus peuvent recevoir de l’hôpital de l’aide pour payer leur facture. Si vous croyez que vous avez été injustement référé à une agence de recouvrement de fonds, vous avez le droit de contacter le bureau de Sheppard Pratt au 410-938-3370 ou par appel gratuit au 1-800-264-0949.

Vous pouvez être éligible pour l’Assistance Médicale de Maryland. Fondé conjointement par le Gouvernement Fédéral et l’Etat de Maryland, l’Assistance Médicale est un programme qui paie jusqu’au coût total de la couverture de santé pour les individus à faible revenu rencontrant certains critères. Dans certains cas, il faut que vous appliquiez d’abord pour cette couverture et que votre application soit rejetée, avant d’être éligible pour l’assistance financière de Sheppard Pratt.

Pour plus d’informations concernant le processus d’application pour l’Assistance Médicale de Maryland, contactez localement votre Département de Services Sociaux par téléphone au 1-800-332-6347 ou par internet (www.dhr.state.md.us).

Obligations du Patient

Les patients ayant la capacité de payer sont tenus de le faire en temps indiqué. Sheppard Pratt s’efforce de facturer correctement les comptes du patient, et les patients hospitalisés peuvent s’attendre à recevoir un compte détaillé dans les 30 jours qui suivent leur sortie de l’hôpital. La responsabilité incombe au patient de fournir des informations correctes relatives à l’assurance.

Si vous n’êtes pas couvert par l’assurance, nous exigeons que la facture soit payée dans le temps alloué. Si vous pensez que vous êtes éligible pour le FAP de Sheppard Pratt, ou si vous ne pouvez pas payer la facture en une seule tranche, vous devez nous contacter comme indiqué ci-dessus.

Si vous ne payez pas votre facture comme convenu, vous pouvez être référé à une agence de collecte de fonds. Il incombe au patient de s’assurer que l’hôpital reçoive des informations complètes et correctes. Si votre statut financier change, vous avez l’obligation de contacter Sheppard Pratt afin d’actualiser les informations.

Les médecins qui traitent les patients hospitalisés à Sheppard Pratt émettent séparément leurs factures, lesquelles ne sont pas incluses dans votre relevé de la facture médicale de l'hôpital.

4828-1832-0738v5 rev 06/19